

الهوامش

- 1 - ابراهيم : الرسالة رقم : 87.
- 2 - ابراهيم : في هذا الشأن ما جمعناه عن في الموضوع تحت عنوان (الشيخ أبو عبد الله البوعبدلي لغويا) ونتمنى أن يرى هذا الكتيب النور عن قريب .
- 3 - ابراهيم : الرسالة رقم : 11.
- 4 - الرسالة رقم : 26.
- 5 - الرسالة رقم : 75.
- 6 - الرسالة رقم : 1.
- 7 - الرسالة رقم : 34.
- 8 - الرسالة رقم : 30.
- 9 - الرسالة رقم : 23.
- 10 - الرسالة رقم : 9. بعثها إلى الشيخ عليش ، بدون تاريخ .
- 11 - الرسالة رقم : 15. بعثها لسيدي أبي زيان بن محمد الصبيحي سنة 1334هـ.
- 12 - الرسالة رقم : 19. بعثها لسيدي أحمد بن طاهر .
- 13 - الرسالة رقم : 23 . بعثها إلى السيد محمد بن المختار النجالي ، سنة 24/أكتوبر/1918م .
- 14 - - الرسالة رقم : 29 . بعثها إلى الشيخ عليش ، بدون تاريخ.
- 15 - الرسالة رقم : 40. بعثها إلى السيد : قادة بن عمروش ، وإلى السيد: محمد بن الحبيب ، سنة : 1344هـ .
- 16 - الرسالة رقم : 59 .
- 17 - الرسالة رقم : 90 .

Bibliographie

- 1- AMRANI, (Slimane), 1985. La fonction de sujet, Thèse de doctorat 3^e cycle. Université de Provence. Centre d'Aix-en-Provence. Aix-en-Provence, France.
- 2- CHOMSKY, (Noam), 1971. Aspect de la théorie syntaxique, Traduction de Jean-Claude MILNER, Edition du Seuil. Paris, France.
- 3- DEBBACHE, (Abdelhamid), 1992. Le prédicat syntaxique en arabe, Thèse de doctorat nouveau régime, Université de Provence, Centre d'Aix-en Provence. Aix-en-Provence, France.
- 4- DUBOIS, (Jean) et DUBOIS-CHARLIER, (Françoise), 1970. Eléments de linguistique française: syntaxe. Librairie Larousse, Paris, France.
- 5- FRANÇOIS, (Frédéric), 1984. L'enseignement et la diversité des grammaires. Hachette, Paris, France.
- 6- GLEASON, (H.A.), 1969. Introduction à la linguistique. Traduction de Françoise DUBOIS-CHARLIER. Librairie Larousse, Paris, France.
- 7- JESPERSEN, (Otto), 1971. La syntaxe analytique. Traduction d'Anne-Marie LEONARD, Paris.
- 8- LYONS, (John), 1970. Linguistique générale: introduction à la linguistique théorique, Traduction de Françoise DUBOIS-CHARLIER et David ROBINSON, Larousse, Paris, France.
- 9- MAHMOUDIAN, (Mortéza), (Sous la direction de -), 1976. Pour enseigner le français, PUF, Paris, France.
- 10- MARTINET, (André), 1980. Eléments de linguistique générale, Armand Colin, Paris, France.
- 11- ROSSI, (Mario), 1977. L'intonation et la troisième articulation, in BSL, 72/1, Klincksieck, Paris, France.
- 12- ROSSI, (Mario), 1981. L'intonation: de l'acoustique à la sémantique, Klincksieck, Paris, France.
- 13- TOURATIER, (Christian), 1975, Technique d'analyse de la phrase latine, in Dossier d'études pour l'enseignement du latin, N°4, Institut national de recherche et de documentation pédagogique, Strasbourg.
- 14- TOURATIER, (Christian), 1977. Comment définir les fonctions syntaxiques, in BSL, 72/1, Klincksieck, Paris, France.
- 15- TOURATIER, (Christian), 1985. Le prédicat comme fonction syntaxique, in Cercle linguistique d'Aix-en-Provence, Travaux 3, Aix-en-Provence, France.

à un éventuel syntagme verbal, sous prétexte qu'il est déplacé pour une raison stylistique.

En fait ici la position de l'adverbe ne présente pas seulement un choix du locuteur mais elle a une valeur sémantique propre et donc une structure syntaxique particulière. L'adverbe joue ici le rôle informatif de thème dont le rhème correspond à la P suivante.

L'adverbe ne changera pas de statut dans:

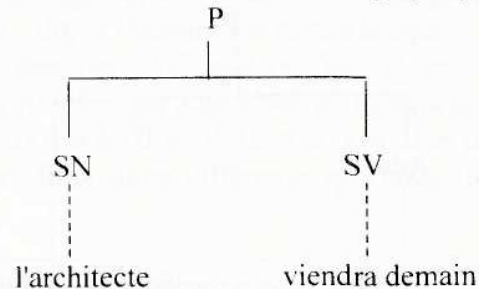
9- *Demain l'architecte viendra.*

du moment qu'il correspond toujours au premier constituant immédiat et garde donc le même rapport syntaxique avec la P suivante, l'autre constituant immédiat de la phrase. Informativement, l'adverbe est un thème face au rhème qui correspond à une P, la proposition venant en deuxième position. La phrase 9 aura alors un diagramme semblable à celui de la phrase 6 (Fig.8).

Cependant cet adverbe changera de statut dans la structure syntagmatique habituelle:

10- *L'architecte viendra demain.*

puisqu'il appartient ici à un syntagme verbal, le second constituant immédiat, faisant partie du rhème informatif de la phrase. Le thème étant le syntagme nominal en première position. La phrase 10 aura la représentation graphique suivante:



(Fig.10):

un diagramme identique à celui de la phrase 1; (fig.2).

La phrase 10 est exocentrique, contrairement à la phrase 8 ou la phrase 9; ses deux constituants immédiats sont le syntagme

nominal « *l'architecte* », en première position et le syntagme verbal « *viendra demain* », en deuxième position, qui renferme alors l'adverbe. Les deux constituants immédiats remplissent respectivement les fonctions de sujet et prédicat.

Nous concluons enfin que, dans sa forme fondamentale, « *la phrase ne peut avoir que deux constituants immédiats et rien que deux* » (A.DEBBACHE, 1992, p.130), quelle contienne des constituants facultatifs ou non, un auxiliaire ou non.

Notes

- 1- Le constituant immédiat est « l'un des deux ou plus de deux constituants qui forment directement une construction » (H.A.GLEASON, 1969, p. 109).
La construction est définie comme « un groupe d'éléments qui, à un niveau quelconque, forment une unité syntaxique » (C.TOURATIER, 1975, p.2)
- 2- La commutation est un procédé syntaxique qui consiste à faire substituer une unité à une autre afin de prouver leur appartenance à la même classe distributionnelle et donc syntaxique.
- 3- Les constructions sont réparties en deux groupes: endocentriques ou exocentriques. Est endocentrique toute construction ayant la même distribution que l'un de ses constituants immédiats; elle est alors remplaçable par l'un de ses constituants immédiats. La construction exocentrique est, par contre, celle qui n'a pas la même distribution que l'un de ses constituants immédiats; elle n'est pas remplaçable par l'un de ses constituants immédiats. Par conséquent, une construction endocentrique renferme au moins un constituant immédiat facultatif, contrairement à l'autre construction dont les constituants immédiats sont tous nécessaires.
- 4- A ce propos, Cf. par exemple M.ROSSI, 1977, pp. 55-68, 1981, pp.200-203. Cf. également, à propos de l'arabe, S.AMRANI, 1985, p.207.

adjonction de SV, le syntagme extraposé est un constituant immédiat de P et expansion de P.

Ceci se traduit, sur le plan configurationnel, par le fait que le sujet correspond à un SN dominé, avec un SV, par P, alors que l'extraposition correspond à un SN dominé, avec P, par P. (Voir les deux configurations Fig.7 et 8).

Et si nous distinguerons à la suite de J.PERROT entre le niveau syntaxique et le niveau informatif ou logico-sémantique de la phrase, nous trouverons que le syntagme nominal sujet, dans 1, correspond au thème d'une P exocentrique, alors que le syntagme nominal extraposé correspond au thème d'une P endocentrique, comme le montre le schéma:

1- Le chat renversa le verre dans la cuisine. (Phrase exocentrique)

(thème) (rhème)

6- Les mouettes, elles sont parties. (Phrase endocentrique)

(thème) (rhème)

Même sur le plan intonatif, il y aurait une pause et donc une coupure de la courbe mélodique entre le syntagme nominal extraposé et la P suivante, ce qu'on ne trouve pas entre le syntagme nominal sujet et le syntagme verbal prédicat qui le suit. Autrement dit, « l'intonation parenthétique », distingue toujours « la fonction informative de thème » face à « l'intonation terminale » qui a un « rôle de marqueur informatif de rhème. » (C.TOURATIER, 1985, p. 57).(4). Les phrases 1 et 6 ont alors deux intonations différentes que nous illustrons par les schémas:

1- Le petit chat renversa le verre dans la cuisine;

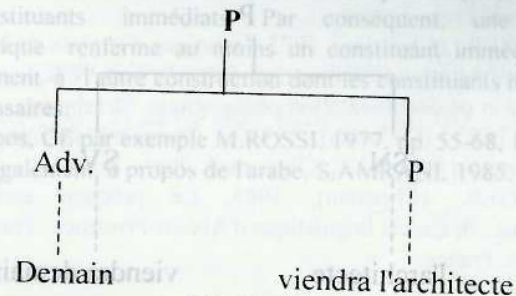
3- Les mouettes, elles sont parties.

Ce que nous venons de dire prouve enfin l'imprécision de l'analyse proposée par les auteurs de « Pour enseigner le français » pour la phrase 6. Cette analyse ne prend en considération ni le caractère syntaxique, voire facultatif, du syntagme nominal antéposé et donc la nature endocentrique de la phrase ni son caractère structural ni encore son rôle informatif. On range ici deux éléments de statut différent « les mouettes » et « elles » dans une seule unité en leur donnant la même fonction syntaxique. En fait, « les mouettes » représente le premier constituant immédiat de la phrase alors que le pronom anaphorique « elles » appartient à son second constituant immédiat. D'autre part on regroupe dans une même construction « les mouettes, elles » deux éléments appartenant à des unités informatives différentes : le premier, « les mouettes », constitue le thème de la phrase alors que le second, « elles », appartient à son rhème.

L'analyse que nous avons donnée à la phrase 6 nous la donnerons également à la phrase:

8- Demain viendra l'architecte. (M.MAHMOUDIAN, 1976, p.161).

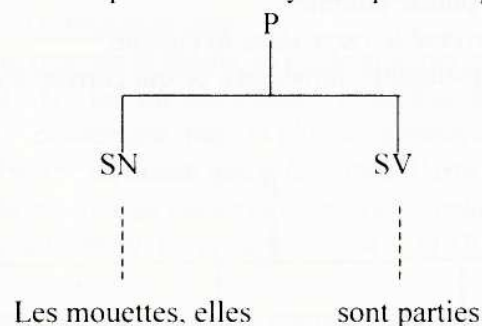
C'est l'adverbe « demain » qui sera le premier constituant immédiat de la phrase. La P suivante, la proposition « viendra l'architecte », sera son deuxième constituant immédiat; ce qui donne le diagramme:



(Fig.9)

Il s'agit donc d'une phrase endocentrique où l'adverbe « demain » se distingue par son caractère facultatif en tant qu'expansion; ce qui fera de lui une extraposition. Cet adverbe n'appartiendra pas

remplit la fonction de sujet et « sont parties », son prédicat. une analyse que nous représenterons syntaxiquement par l'arbre:



(Fig.7)

C'est vrai que la phrase 6 a deux constituants immédiats mais ils diffèrent de ceux identifiés par les auteurs de « Pour enseigner le français »: la commutation montrera clairement l'imprécision de leur analyse, voire leur découpage de la phrase. Le segment « elles sont parties » commute tout entier avec une unité simple comme « arrive »:

Les mouettes elles sont parties.
= (arrivent)

En fait, si les deux phrases 1 et 6 ont une segmentation binaire, elles diffèrent en ce qu'elles représentent deux structures syntaxiques différentes.

Dans la phrase 1, le premier constituant immédiat, le syntagme nominal en première position, se combine d'une manière nécessaire avec le second constituant immédiat, à savoir le syntagme verbal correspondant au reste de la phrase, qui est nécessaire lui aussi.

La nécessité mutuelle fait de chacun des deux constituants immédiats une adjonction de l'autre, son partenaire.

Ceci fait d'eux des constituants immédiats d'une phrase (P) exocentrique. « les termes d'une construction exocentrique, étant tous deux nécessaires à l'existence de cette construction, ne

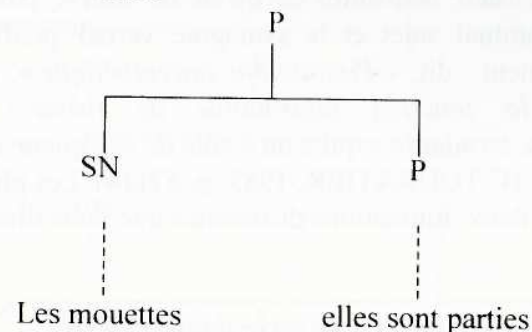
peuvent être qu'en rapport d'implication réciproque » (F.FRANÇOIS, 1974, p.34).

Par contre, le syntagme nominal en première position, dans 6, considéré comme sujet lui aussi, n'en a pas réellement le même statut: il a plutôt le caractère d'une expansion, c'est-à-dire un élément « qui n'est pas indispensable » (A.MARTINET, 1980, p.128) et dont la suppression ne détruit pas la phrase: ce qui fera de lui un constituant immédiat d'une phrase (P) endocentrique; l'autre constituant immédiat de cette P est le reste de la phrase qui correspond à une seconde P, la proposition:

7- Elles sont parties.

Nous avons alors affaire non pas à un sujet mais à une extraposition: deux fonction syntaxiques distinctes qui présentent deux statuts différents. L'extraposition a « en commun avec le sujet d'être un CI de P, mais elle se distingue du sujet dans la mesure où elle entre dans une construction <une P> endocentrique <...> alors que le sujet appartient à une construction <une P> exocentrique. » (C.TOURATIER, 1977, p.39).

La phrase 6 aura alors pour représentation graphique la configuration suivante:



(Fig.8)

Autrement dit, si syntaxiquement le syntagme nominal sujet, « les mouettes », est un constituant immédiat de P et une

verbal; et c'est ce dernier qui est un constituant immédiat de la phrase:

Le chat a renversé le verre.

b- L'auxiliaire marque le temps, le mode et la personne du verbe, ce qui fera de lui un constituant immédiat du verbe. Ces catégories ne concernent pas la phrase, contrairement à ce que pense J.DUBOIS en disant que « *Le temps, l'aspect ou le mode, concernent le noyau tout entier (y compris le syntagme nominal) et non pas seulement le groupe verbal* » (J.DUBOIS, 1970, p.72).

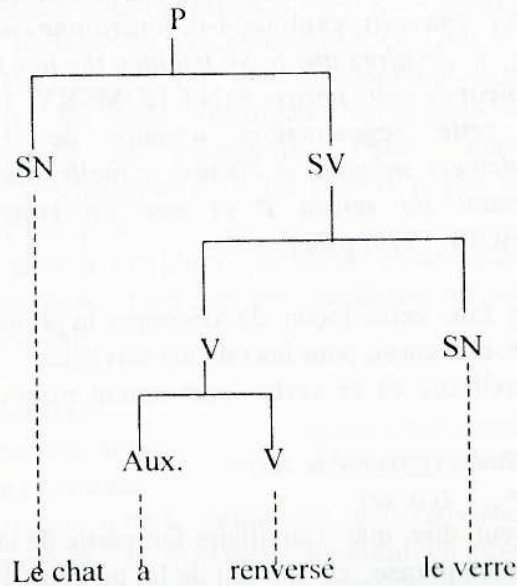
La phrase aura alors, sur le premier plan, deux constituants immédiats: un syntagme nominal (sujet) et un syntagme verbal (prédicat); ce dernier renfermera, sur un second plan, le verbe et le syntagme nominal (complément). L'auxiliaire ne vient que sur le troisième plan de la segmentation :

Plan 1 : *Le chat a renversé le verre.*

Plan 2 : *Le chat a renversé le verre.*

Plan 3 : *a renversé le verre.*

C'est ce qu'on peut illustrer par l'arbre :

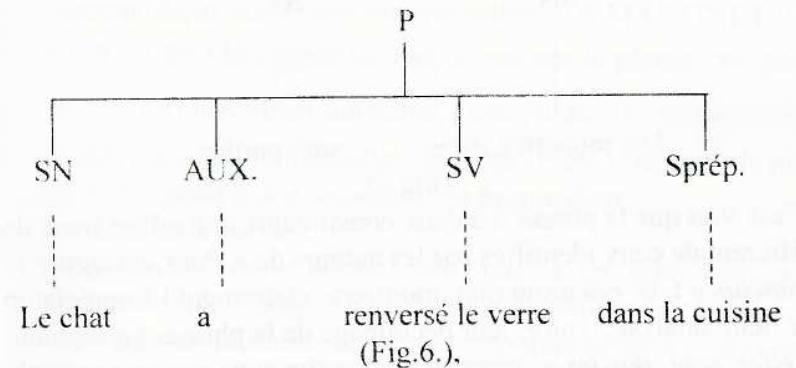


(Fig.5)

Si nous retenons le découpage en trois constituants immédiats, une phrase comme:

5- *Le chat a renversé le verre dans la cuisine.*

aurait quatre constituants immédiats, ce qui correspond à l'arbre:



(Fig.6),

une segmentation que nous rejetons vivement. Les arguments présentés ci-dessus confirmeront facilement son imprécision et montreront qu'elle est segmentable en deux, et seulement en deux, constituants immédiats: (*Le petit chat*) et (*renversa le verre dans la cuisine*).

Les phrases précédentes diffèrent de la phrase:

6- *Les mouettes, elles sont parties.* (M.MAHMOUDIAN, 1976, p.162).

en ce que celle-ci est endocentrique : elle renfermerait, selon les auteur de « *Pour enseigner le français* » un sujet « *les mouettes* », repris par un pronom anaphorique « *elles* » et un prédicat, le verbe suivant. Ils pensent qu'un tel énoncé présente une « *coordination du type reprise* » de sujet (Ibid.). en ce sens que, selon l'expression d'A.MARTINET, le sujet peut « *combiner nom et pronom* » (A.MARTINET, 1980, p.125).

La reprise du syntagme nominal serait un fait stylistique qui consiste à le « *mettre en relief* » (M.GREVISSE, 1993, p.56)

En termes de constituants immédiats, ceci donnera à la phrase 6 deux constituants immédiats: « *les mouettes, elles* » qui

thème de la phrase et ce qu'on en dit ou le rhème de la phrase. le premier correspond, sur le plan syntaxique, au syntagme nominal « *le chat* », l'autre à tout le reste, à savoir le syntagme verbal « *renversa le verre dans la cuisine.* »

En d'autres termes si, dans la segmentation ternaire, le premier constituant immédiat correspond au thème de la phrase, le rhème ne correspond ni au deuxième ni au troisième constituant immédiat, mais à tout ce qui n'est pas le thème ; ce qui veut dire que le rhème recouvre les deux prétendus derniers constituants immédiats en donnant à la phrase une structure logico-sémantique ou informative binaire :

Le chat renversa le verre dans la cuisine.
thème rhème

Sur le plan fonctionnel, si le syntagme nominal « *le chat* » remplit la fonction de sujet, le reste de la phrase, à savoir le syntagme verbal « *renversa le verre dans la cuisine* », remplira la fonction de prédicat. Aussi le prédicat est-il « *constitué de tout ce qui, dans la phrase <du type précédent> n'est pas le sujet* » (O.JESPERSEN, 1971, p.222), ou, plus précisément, le prédicat correspond à l'un des deux constituants immédiats d'une P exocentrique, phrase ou proposition, l'autre constituant immédiat étant le syntagme nominal sujet. (Cf. par exemple C.TOURATIER, 1985, p.50).

La phrase 1 ne peut avoir alors que deux et seulement deux constituants immédiats, bien qu'elle renferme un syntagme prépositionnel facultatif.

Une phrase comme:

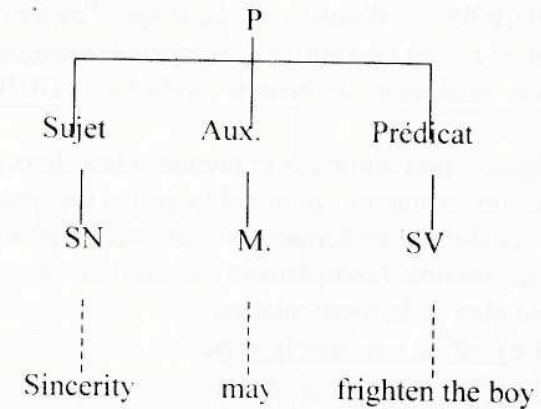
3- *Le chat a renversé le verre.*
présente le même problème.

Ce type de phrase aurait, selon les générativistes, trois constituants immédiats: un syntagme nominal, un auxiliaire et un syntagme verbal, où l'auxiliaire est carrément exclus du

syntagme verbal et donc du prédicat. C'est ce que nous pouvons constater chez N.CHOMSKY à travers l'analyse de la phrase anglaise:

4- *Sincerity may frighten the boy.* (N.CHOMSKY, 1971, p.91).

« La sincérité peut effrayer le garçon »
qu'il représente par l'arbre:



(Fig.4)

« *Le SN sincerity, explique-t-il, fonctionne comme le sujet de la phrase <...> alors que le SV frighten the boy fonctionne comme le prédicat de cette phrase* » (N.CHOMSKY, 1971, p.92).

Donc cette segmentation ternaire de la phrase, « *plus généralement adoptée à l'heure actuelle, fait de l'auxiliaire un constituant du noyau P et non un constituant de SV.* » (J.DUBOIS, 1970, p.72).

En fait, cette façon de découper la phrase ne peut pas être retenue, elle aussi, pour les raisons suivantes:

a- L'auxiliaire et le verbe commutent ensemble avec un verbe simple :

3- *Le chat a renversé le verre.*
= (casse) =

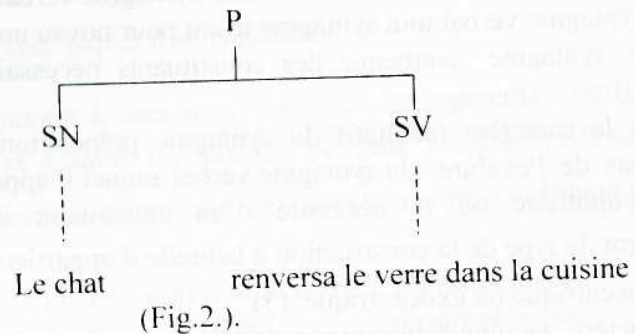
Cela veut dire que l'auxiliaire fait partie de la forme verbale et non de la phrase, ce qui fait de lui un constituant immédiat du verbe qui est, à son tour, un constituant immédiat du syntagme

obligatoire du syntagme nominal complément, « *le verre* », fait de lui un constituant immédiat d'un syntagme verbal exocentrique : « *renversa le verre* ». Le second syntagme verbal est un constituant immédiat du premier syntagme verbal.

A vrai dire le syntagme prépositionnel se combine d'une manière facultative avec le syntagme verbal exocentrique « *renversa le verre* » pour former le syntagme verbal endocentrique. Il est donc une expansion du syntagme verbal endocentrique et non celle de la phrase. Autrement dit il est un constituant facultatif dans le grand syntagme verbal « *renversa le verre dans la cuisine* »; sa présence ou son absence ne modifie pas la structure de la phrase mais celle du grand syntagme verbal auquel il appartient. La phrase demeure exocentrique à deux constituants immédiats, un syntagme nominal et un syntagme verbal, que ce dernier soit endocentrique ou exocentrique.

Bref, le syntagme prépositionnel est un constituant immédiat du syntagme verbal et non de la phrase, c'est tout le syntagme verbal endocentrique qui est un constituant immédiat de la phrase.

Représentée graphiquement, la phrase 1 aura la structure syntaxique schématisée par l'arbre :



où l'étiquette P domine un SN et un SV. Et c'est au deuxième niveau de la segmentation que vient le syntagme prépositionnel :

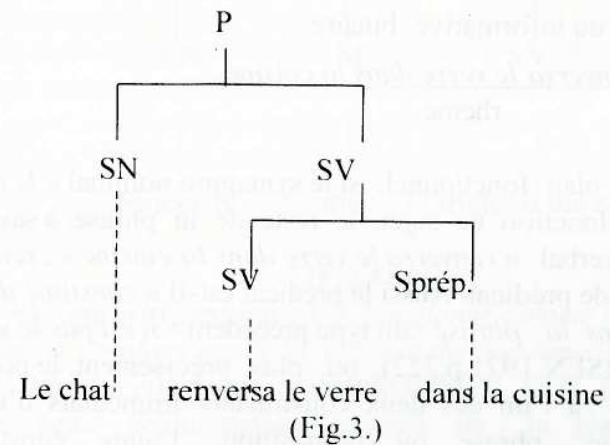
Niveau 1 : Le chat renversa la marmite dans la cuisine.

SN SV

Niveau 2 : Le chat renversa la marmite dans la cuisine.

SV Sprép.

ce qui correspond à l'arbre :



où Sprép. est dominé par SV.

Le syntagme prépositionnel n'est pas alors un constituant immédiat de la phrase mais plutôt du syntagme verbal.

D'autre part, si, pour former la phrase, le syntagme nominal (sujet) se combine avec quelque chose ce sera avec tout le reste de la phrase, c'est-à-dire avec le syntagme verbal, tout le syntagme verbal y compris le syntagme prépositionnel

P → SN + SV.

Sur le plan logico-sémantique, si la phrase, toute la phrase, renferme nécessairement deux éléments : ce dont on parle ou le

traditionnellement complément. circonstanciels, sont des « *constituants extra-nucléaires* » (Ibid.) dans la mesure où ils « *ne sont pas structurellement indispensables : on peut les enlever sans affecter le reste de la phrase* ». (Ibid.)

Il est vrai, comme nous venons de le voir, que le troisième constituant immédiat est facultatif, contrairement aux deux premiers.

Mais ceci est-il suffisant pour qu'on segmente la phrase en trois constituants immédiats ? Autrement dit, ce découpage respecte-t-il la nature structurelle de la phrase ? Une segmentation binaire

qui prend le syntagme prépositionnel pour constituant immédiat du syntagme verbal en donnant à la phrase deux constituants immédiats, ne serait-elle pas plus précise que la précédente ?

A vrai dire les générativistes pensent que le syntagme prépositionnel « *dans la cuisine* » et le syntagme nominal « *le verre* » n'ont pas le même statut syntaxique : « *le premier est un constituant facultatif (extra-nucléaire), le second est un constituant obligatoire (nucléaire)* » (Ibid.), exactement comme le verbe avec lequel il se combine.

Ajoutons à ceci que, pour eux, les segments « *renversa le verre* » et « *dans la cuisine* » peuvent commuter (2) avec des unités respectivement comme « *dort* » et « *profondément* » :

1- *Le petit chat renversa le verre dans la cuisine,*
= (dort) (profondément),

ce qui signifierait l'existence de trois constituants immédiats dans la phrase : « *le petit chat* », « *renversa le verre* » et « *dans la cuisine* ».

Or le principe de la hiérarchisation, dans la segmentation, nécessite que la construction, toute construction, doit-être découpée en ses grandes parties, qui sont ses constituants immédiats. Cela veut dire que si une construction est segmentable en deux constituants immédiats on ne doit pas la segmenter en trois ou plus.

Ainsi la commutation, en tant que critère de découpage, montrera l'inexactitude de la segmentation de la phrase en trois constituants immédiats.

Dans la phrase précédente, tout le segment « *renversa le verre dans la cuisine* » commute avec une unité plus simple comme « *miaule* » :

Le chat renversa le verre dans la cuisine.

= (miaule),

ce qui donne la phrase

2- *Le chat miaule,*

qui a la même structure syntaxique que celle de la première. La commutation montrera alors que la phrase 1 est segmentable en deux grandes unités, voire deux constituants immédiats : le syntagme nominal (SN) « *le chat* » et « *renversa le verre dans la cuisine* » que nous considérons comme syntagme verbal (SV.). Etant syntagme verbal tout syntagme ayant pour noyau un verbe, que ce syntagme contienne des constituants nécessaires ou facultatif.

En fait le caractère facultatif du syntagme prépositionnel ne suffit pas de l'exclure du syntagme verbal auquel il appartient. La facultativité ou la nécessité d'un constituant indique seulement le type de la construction à laquelle il appartient : elle est endocentrique ou exocentrique. (3).

Ce caractère facultatif du syntagme prépositionnel fait de lui un constituant immédiat d'un syntagme verbal endocentrique : « *renversa le verre dans la cuisine* ». Par contre, le caractère

إذا كان تحليل الجملة يتمثل في تحديد مختلف مؤلفاتها المباشرة التي تتجزأ متدرجة على مستويات متعددة، فإننا نتناول هنا إشكالية تعيين المؤلفات المباشرة للمستوى الأول باعتبارها الوحدات الأساسية التي تحدد تبعاً لها مجموع المؤلفات المباشرة الأخرى، على المستويات الدنيا. هذا ما يساعدنا على التعرف على مختلف الوظائف التركيبية التي تشغلها هذه المؤلفات، ومن ثم معرفة البنية التركيبية للجملة.

ولتحقيق ذلك، وبالإضافة إلى المعايير التركيبية، لجأنا إلى معايير أخرى إخبارية وتنظيمية تسند وجهة نظرنا.

Analyser une phrase c'est la décrire structurellement en identifiant les différentes unités hiérarchisées qui la composent, et la segmenter en ses constituants immédiats (CI)(I), une segmentation qui se fait sur plusieurs plans en ce sens que les constituants immédiats du premier niveau sont segmentés en d'autres constituants immédiats plus petits, à un niveau inférieur. Ces derniers seront à leur tour segmentés en d'autres constituants plus petits encore, à un troisième niveau; et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on arrive aux constituants les plus ultimes qui sont insegmentables.

Et vu son importance, nous nous limiterons au premier niveau de la segmentation L'identification des constituants immédiats de ce niveau nous permet de délimiter les constituants immédiats des rangs inférieurs et de connaître les catégories qui

LES CONSTITUANTS IMMEDIATS DE LA PHRASE

Abdelhamid
DEBBACHE
Université de Ouargla,
Algérie

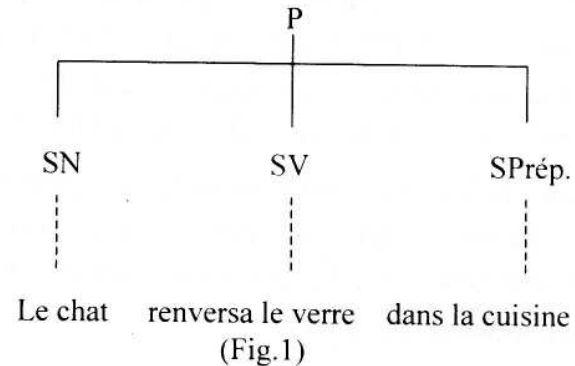
y correspondent et enfin déterminer les fonctions qu'ils remplissent: une segmentation imprécise du premier rang aboutit à des résultats insatisfaisants.

Soit la phrase française:

1- *Le chat renversa le verre dans la cuisine*

Certains linguistes, et notamment les générativistes, (cf. à titre d'exemple J. LYONS, 1970, pp.173, 256, J. DUBOIS, 1970, pp.118-119), segmentent ce type de phrases en trois constituants immédiats: un syntagme nominal (SN) «*le chat*», un syntagme verbal (SV) «*renversa le verre*» et un syntagme prépositionnel (Sprép.) «*dans la cuisine*».

La représentation graphique illustrant cette structure est la suivante :



où le SN, le premier constituant immédiat, correspondrait, sur le plan fonctionnel, au sujet, le SV, le second constituant immédiat, au prédicat, le Sprép., le troisième constituant immédiat, à l'adjoint.

A ce propos J.LYONS estime que, étant donné leur caractère indispensable, «*le sujet et le prédicat < c'est-à-dire les deux premiers constituants immédiats > forment ensemble le noyau de la phrase*» (J.LYONS, 1970, p.256), ce qui fait d'eux «*des constituants nucléaires*» (Ibid.). Par contre, les adjoints, appelés

REVUE EL-ATHAR

UNIVERSITE Ouargla
Faculté des lettres et sciences Humaines

Série - n : 01

2002

SOMMAIRE

• CONSTITUANTS IMMEDIATS DE LA PHRASE
Dr/ Abdelhamid DEBBACHEp:01